



Assemblée générale

Distr. limitée
10 décembre 1999
Français
Original: espagnol

Cinquante-quatrième session

Point 20 d) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : participation de volontaires, les «Casques blancs», aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies

Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bénin, Bolivie, Brésil, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Équateur, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Fidji, France, Géorgie, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Inde, Irlande, Israël, Italie, Japon, Kirghizistan, Koweït, Lesotho, Luxembourg, Malaisie, Malte, Monaco, Nicaragua, Norvège, Ouzbékistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Seychelles, Slovaquie, Suède, Togo, Trinité-et-Tobago, Turquie, Ukraine et Uruguay : projet de résolution

Participation de volontaires, les «Casques blancs», aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies

Additif

Ajouter à la liste des auteurs du projet de résolution les pays suivants :

Angola, Australie, Bangladesh, Canada, Cameroun, Côte d'Ivoire, Danemark, Égypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, Gabon, Grèce, Jamaïque et Madagascar.